



## Règlements du Centre de conditionnement physique de Paspébiac



1. **A) L'accès à la salle est interdit aux personnes de moins de 14 ans et cela avec une autorisation écrite d'un parent ou d'un tuteur légal**  
**B) Il est strictement interdit de faire entrer une personne n'ayant pas d'abonnement sans payer le 5 \$ prévu selon les conditions de paiement qui sont mises en place sur le bureau de la réception. Toute personne que vous faites entrer sera sous votre responsabilité.**  
**C) Le flânage et les attroupements sont interdits afin de faciliter l'usage paisible de tous les équipements de la salle.**
2. **A) L'utilisation des salles de bain est obligatoire pour se dévêtir et se changer.**  
**B) Le port d'espadrilles et de vêtements sport est obligatoire, le personnel se réserve le droit de restreindre l'accès à l'usager qui n'observe pas cette règle.**  
**C) L'usage de la serviette lors de vos entraînements est obligatoire ainsi que le nettoyage de chaque appareil après utilisation.**  
**D) Chaque usager est responsable de ses effets personnels, le centre se dégage de toute responsabilité concernant le vol et la perte.**
3. **A) Les équipements cardio-vasculaires doivent être réservés en utilisant le tableau des réservations, et ce pour un maximum de 20 minutes lors de période d'achalandage.**  
**B) Les appareils doivent être utilisés de façon prudente et adéquate, un usage négligeant des appareils sera passible de sanction.**  
**C) CHAQUE USAGER DOIT RAMASSER SES POIDS ET REMETTRE LES APPAREILS TELS QU'ILS ÉTAIENT AVANT LEUR UTILISATION.**  
**D) Chaque usager doit faciliter l'accès aux poids ainsi qu'aux appareils à tous les membres par le principe de rotation.**
4. **A) La nourriture est interdite, seulement les breuvages dans des contenants étanches sont tolérés.**

**Tous les règlements doivent être respectés sinon le personnel se réserve le droit d'intervenir avec un avis verbal pouvant aller jusqu'à la révocation de votre abonnement sans remboursement.**